

L'Etat en Languedoc-Roussillon

n° 5

■ page 1 - Emploi : 1,3 milliard € mobilisés ■ page 2 - Villes Durables : les lauréates EcoQuartier et EcoCité ■ Plan de relance : énergie et développement durable, l'Etat exemplaire ■ page 3 - Europe : 22 500 opérations déjà retenues ■ Etats généraux de l'Industrie : le L-R force de propositions ■ page 4 - Routes nationales : moderniser et sécuriser ■ Sécurité : pour que tradition ne rime plus avec danger



Question à Alain SALESSY

Directeur régional
des Entreprises,
de la Concurrence,
de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi
(DIRECCTE)

Emploi : qui pilote ?

L'Etat intervient en faveur de l'emploi et pilote la lutte contre le chômage sur l'ensemble du territoire, avec tous les acteurs concernés : consulaires, organisations patronales et syndicales, entreprises, salariés, maisons de l'emploi, missions locales... et bien sûr Pôle Emploi.

Cela vaut au niveau régional comme dans les départements. Ainsi la DIRECCTE, en charge désormais du développement économique et social, maintient 80 % de ses forces dans les départements.

Sur les bassins d'emploi en difficulté, ce pilotage partenarial est renforcé.

Exemple : à Alès, la mise en place d'une plate-forme ressources humaines, au service des entreprises ; dans le Biterrois, l'accompagnement de groupements d'entreprises spécialisées dans l'emballage et la métallurgie.

EMPLOI

1,3 milliard € mobilisés*

En Languedoc-Roussillon, les exonérations de charges sociales en faveur des entreprises représentent 940 M€. Les services de l'Etat et ses opérateurs mobilisent également 390 M€ pour :

- Développer l'apprentissage et l'alternance pour 12 560 jeunes
- Financer les salaires des contrats aidés de 24 747 salariés
- Prendre en charge des indemnités de chômage partiel de 14 255 salariés (2008 : 1 372)
- Développer la formation grâce à des accords avec les partenaires sociaux
- Mettre en place le dispositif « zéro charge » pour les TPE, qui a permis l'embauche de 46 116 personnes.



Les chiffres de l'emploi

	Languedoc Roussillon	France
Taux de chômage	12,7 %	9,1 %
Nombre de chômeurs / an	+ 16,5 %	+ 19,7 %
Emplois créés / an	- 1,1 %	- 2,2 %
Offres d'emplois / an	- 4,9 %	- 18 %

Le taux de chômage régional est supérieur de 3,6% par rapport au national. Cet écart est dû, pour une bonne part, à l'expansion démographique du Languedoc-Roussillon.

Contact DIRECCTE

Jean-François Perraut - 04 30 63 63 35
jean-francois.perraut@direccte.gouv.fr

* chiffres 2009 estimés



0826 08 18 30

C'est le numéro unique pour renseigner les entreprises sur les mesures d'aide à l'embauche, notamment pour les jeunes.

Contact
david.vialat@pole-emploi.fr

QUARTIERS ANCIENS

Rénovation de sept quartiers dégradés



L'Etat, lors du Grenelle de l'environnement, a prévu un programme ambitieux de reconquête de quarante centres-villes dégradés.

Avec ses opérateurs, l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) et l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (ANAH), il mobilisera 380 M€ sur trois ans.

Dans la région, 7 quartiers ont été retenus :

- le centre ancien de Saint-Gilles (Gard)
- le centre-ville de Béziers
- les quartiers Révolution, Ile Sud et le quartier Haut de Sète
- le quartier de la Gare à Perpignan.

Le quartier de la Bastide Saint-Louis à Carcassonne bénéficiera d'un appui d'ingénierie.

Ce programme soutient la production de logements sociaux, la réhabilitation de logements privés, l'aménagement des espaces publics, le développement des services et des équipements...

Contact DREAL

Renaud Durand - 04 34 46 66 92
Renaud.Durand@developpement-durable.gouv.fr

PLAN DE RELANCE Suivi mensuel

Depuis le 1er janvier 2009, la relance en Languedoc-Roussillon c'est :

- Un effort sans précédent d'investissements et de soutien à l'économie, dont **4 171 logements** sociaux et privés financés
- **98 400 emplois** aidés, créés ou sauvés
- **113 M€** de mesures de justice sociale apportées aux 667 000 foyers les plus fragiles (prime de solidarité active, crédit d'impôt...)

Tous les chiffres

www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr/actions/plan_relance/dex.shtm

VILLES DURABLES

Les lauréates

EcoQuartier et EcoCité



Dans le droit fil du Grenelle de l'environnement, le Plan Ville Durable encourage une nouvelle façon de construire et de faire évoluer la ville.

Il se décline notamment par les démarches EcoQuartier et EcoCité, qui accompagnent les projets exemplaires conduits par les collectivités.

Parmi les 160 villes candidates **EcoQuartier**, deux lauréates régionales : Frontignan, pour la sobriété énergétique de la ZAC des Pielles, Perpignan pour son projet d'avenir du quartier Pou de les Colobres.

En savoir plus

www.EcoQuartiers.developpement-durable.gouv.fr



La démarche **EcoCité** est destinée aux agglomérations, pour assurer une croissance urbaine soutenable.

13 projets ont été retenus dont un régional : le projet « De Montpellier à la mer » porté par la communauté d'agglomération montpelliéraine et les villes de Montpellier, Castelnau-le-Lez, Lattes, Pérols.

En savoir plus

www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DemarcheEcoCites_cle17c8a6.pdf

Contact DREAL

Vincent Martin - 04 34 46 66 73
Vincent.jMartin@developpement-durable.gouv.fr

PLAN DE RELANCE

Energie et développement durable : l'Etat exemplaire



Parmi les mesures du Plan de relance, l'Etat a investi 100 M€ pour 100 projets en Languedoc-Roussillon. Des opérations prévues par le Grenelle de l'environnement en font partie.

En 2009, l'Etat en région a inscrit 4,7 M€ pour la rénovation de son patrimoine immobilier : performance énergétique, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Parmi les bénéficiaires : la cité administrative de Carcassonne (1,2 M€), les préfectures de Mende, Perpignan et Montpellier, les gendarmeries de La Grande Motte et de Carcassonne.

L'Etat a consacré également 1,2 M€ pour effectuer les audits énergétiques de 600 000 m² de ses bâtiments, comme le prévoit la loi « Grenelle 1 » .

Objectif : réduire de 40% la consommation énergétique et de 50% les émissions de gaz à effet de serre.

Ont été auditées : universités, CROUS, palais de justice, commissariats de police, services des impôts...



Contact DREAL

Philippe Fricou - 04 34 46 63 70
philippe.fricou@developpement-durable.gouv.fr

Le Comité de suivi des programmes européens du 28 janvier fait état d'un beau bilan : depuis 2007, l'Europe a déjà soutenu 22 500 opérations et investi 320 millions en Languedoc-Roussillon. Cela représente plus d'1 milliard € de travaux.

Ces fonds structurels sont **gérés par l'Etat**. Le Préfet de région en est responsable. Il en délègue une part au Conseil Régional, sous la forme d'une subvention globale. Il pilote lui-même l'autre part, au bénéfice des collectivités et des acteurs socio-économiques.

De 500 € à 15 M €. Ces financements structurants concernent tous les territoires, urbains comme ruraux. Ils touchent l'emploi et la formation, l'agriculture et la pêche, l'environnement et les territoires, l'innovation... Ils sont accessibles à de nombreux bénéficiaires.

Contact **SGAR** (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales)
Vincent Arsigny 04 67 61 69 55
vincent.arsigny@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

Exemples : création d'une crèche en Minervois (11) ; amélioration de l'efficacité énergétique de l'Hôpital d'Alès (30), valorisation des produits de la pêche à Sète (34), développement des arts numériques à l'espace culturel La Draille (48), chantiers d'insertion à Banyuls-sur-Mer (66).



Une subvention européenne, pourquoi pas vous ? <http://www.languedoc-roussillon.eu>

JEUNES

Ateliers de l'apprentissage et de l'alternance

L'alternance et l'apprentissage sont des voies pratiques pour s'insérer sur le marché du travail. Pourtant elles progressent trop faiblement.

L'Etat lance un débat national, via un forum internet et des groupes de travail.

Enjeu : déterminer un plan d'action pour lever les freins structurels et atteindre l'objectif ambitieux d'un jeune sur cinq à l'horizon 2015.

Conclusions attendues mi-février.

Questions et contributions
www.ateliers-apprentissage.fr
et www.ateliers-alternance.fr



ETATS GENERAUX DE L'INDUSTRIE

Le Languedoc-Roussillon, force de propositions

Les Etats généraux vont définir une nouvelle politique industrielle de la France, vers des marchés durablement porteurs de croissance et d'emploi.



Lancés le 9 décembre à Nîmes, ils ont réuni 150 participants (industriels, élus, chercheurs, partenaires sociaux). La restitution des travaux a eu lieu le 28 janvier à Montpellier.

Tendance : les entreprises de la région, à 94% des TPE, ont intérêt à se rapprocher pour être plus compétitives, au national comme à l'international.



Exemples :

- Développer le regroupement d'entreprises agroalimentaires, pour recruter des cadres commerciaux, cofinancés sur fonds publics.
- Encourager la convergence entre les industries de la santé et celles des TIC.
- Améliorer l'organisation de la filière tourisme (15% du PIB régional) et encourager des offres de service mieux packagées.

En savoir plus :
www.etatsgeneraux.industrie.gouv.fr

Contact **DIRECCTE**
Sébastien Massart - 04 30 63 63 00
sebastien.massart@direccte.gouv.fr

COLLECTIVITES TERRITORIALES Où en est la réforme ?

Pourquoi une réforme ? En quoi va-t-elle consister ?

Que va-t-elle changer pour les communes, les départements, les régions ?

Qu'est-ce qu'une métropole, un conseiller territorial ?

[Faire le point
www.lareformedescollectivites.fr](http://www.lareformedescollectivites.fr)

SOLIDARITÉ HAÏTI Valoriser l'action des collectivités

Le Ministère des affaires étrangères et européennes recense les dons et actions des collectivités territoriales en faveur de la population haïtienne, pour les valoriser et créer un outil de coordination.

[Faire connaître votre action
http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/](http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/)

A découvrir également sur le site : un aide mémoire pour optimiser leurs interventions en Haïti.

ANNEE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITE Conférence exceptionnelle

«2010 : Vous avez dit biodiversité ? »

par Gilles BOEUF, Président du Musée National d'Histoire Naturelle

Lundi 8 mars 2010 à 13 H 30
Faculté de médecine de Montpellier

[Inscription DREAL
mcom.dreal-langrouis@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mcom.dreal-langrouis@developpement-durable.gouv.fr)

Pour respecter la période de réserve électorale, du 8 février au 21 mars 2010, la prochaine lettre de l'Etat paraîtra en avril.

Contact : préfecture de région Languedoc-Roussillon
34 Place des Martyrs de la Résistance - 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 61 61 61

Directeur de publication : Jean-Christophe BOURSIN,
Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
Rédactrice en chef : Sandrine DEMOÛLIN

Crédits photo : DIRECCTE, Pôle Emploi, Ville de Montpellier, préfecture de la Lozère, école de la deuxième chance, Conseil général de la Lozère, Ville de Nîmes, préfecture du Gard

Nous écrire, vous abonner :
communication@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

ROUTES NATIONALES 162 M€ de crédits d'Etat

En complément du ferroviaire, le réseau routier permet les transports individuels et collectifs sur tout le territoire. Dans les espaces ruraux, c'est un vecteur de désenclavement et d'accès aux services publics.



Contact DREAL
Daniel Fauvre - 04 34 46 64 13
daniel.fauvre@developpement-durable.gouv.fr

Entre 2009 et 2014, aux côtés des collectivités intéressées, l'Etat investit 162 M€ pour moderniser et sécuriser les routes nationales. Les chantiers génèrent de l'activité et des emplois.

Principaux chantiers programmés :

- poursuite et achèvement de l'A75/A750 (Hérault)
- RN 106 Nîmes-Alès
- RN 580 entre Bagnols-sur-Cèze et l'Ardoise (Gard)
- RN 88 rocade ouest de Mende (Lozère), RN 116 entre l'Ille-sur-Têt et Prades (Pyrénées-Orientales)

SECURITÉ DES FETES VOTIVES Pour que tradition ne rime plus avec danger

Les traditionnelles fêtes votives et taurines sont une richesse régionale. Rien que dans le Gard, on a totalisé 399 jours en 2009 ! Elles sont aussi des manifestations à risques, avec la consommation de stupéfiants et d'alcool.

Depuis novembre 2009, pour prévenir et diminuer ces risques, le Préfet du Gard réunit les services de l'Etat, les Parquets de Nîmes et d'Alès, les associations de prévention, l'association des maires et le syndicat intercommunal des sites et de la défense des coutumes et des traditions camarguaises.

Afin de concilier esprit festif et sécurité, ils préparent une charte pour le printemps. Elle portera sur les horaires, la présence d'associations de prévention au sein des comités des fêtes, l'ouverture d'espaces santé-repos.

Les maires accompagneront, avec les comités des fêtes, les jeunes, les parents et les institutions locales.



Contact Préfecture du Gard
Laurent Vercruysse - Directeur de Cabinet
04 66 36 40 11
laurent.vercruysse@gard.pref.gouv.fr

Retrouvez les lettres sur
www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr